

3^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE

MARDI 30 juin 2020

de 17h30 à 19h

Présents : Mme CHEVILLARD-PRADIER (directrice), Mmes BITTENDIEBEL, CHAMPOUGNY, TROMETER (enseignantes), Mmes BIDET, QUINTARD et M. OSSWALD (représentants de parents d'élèves), M. VIX (concierge), M. SOUISSI (responsable du périscolaire)

Absents : M. TOLEDANO (représentant de parents d'élèves), M. HERRMANN – représentant de la mairie

1. **COVID / Rentrée / visite des nouveaux élèves**
2. **Répartition des niveaux dans les classes**
3. **Point sur la coopérative scolaire**
4. **Visite médicale de fin de GS**
5. **Elections de parents- vote par correspondance**
6. **Budget inchangé, mais diminution de 10% suite au changement de fournisseur**
7. **Eveil musical (par l'école de musique Saint Thomas) et locaux disponibles**
8. **Besoin d'ombre dans les cours**
9. **Cabanon : toujours plus vétuste et dangereux**
10. **Divers**

-
1. **COVID / Rentrée / visite des nouveaux élèves**

➤ COVID

Toutes les écoles ont été fermées le 16 mars et il a été mis en place une continuité pédagogique.

Le 14 mai, l'école a rouvert, en tant que pôle d'accueil pour pouvoir accueillir un public prioritaire. Les classes ont été réorganisées pour respecter le protocole sanitaire en vigueur (moins de tables et chaises, pas de matériel en accès libre, espace dégagé pour faciliter le nettoyage). Les enseignantes ont rangé et réorganisé leurs salles, de manière à accueillir enfants et adultes dans les meilleures conditions. Elles renouvellent à cette occasion leur demande de serrure pour les placards des classes.

Le 15 juin, l'école a rouvert pour accueillir les grandes sections (10 enfants par classe). Les enseignantes ont une nouvelle fois réorganisé leurs classes, avec la complexité imposée par la présence du pôle d'accueil.

Dans la semaine du 15 juin, le retour de tous les élèves à l'école le 22 juin a été décidé par le ministère avec un protocole allégé. Une nouvelle fois, la circulation dans l'école a dû être repensée.

La continuité pédagogique mise en place pendant le confinement s'est bien passée. Cependant les enseignantes constatent que cette continuité pédagogique n'a pas été forcément évidente pour toutes les

familles (par manque de matériel ou d'adulte disponible...). Il en est de même pour les enseignantes qui ne sont pas forcément équipées (le matériel étant personnel et non fourni par l'employeur).

Pour le moment, nous ne savons pas comment se passera la rentrée de septembre. Cela dépendra de l'évolution du COVID. En fonction de l'évolution du protocole sanitaire, différentes organisations seront à envisager, prenant en compte notamment la présence des enfants de Petite Section (pas encore âgés de 3 ans pour certains). Les enseignantes insistent sur la présence nécessaire d'une ATSEM par classe pour pouvoir accueillir ces enfants de PS dans les meilleures conditions possibles (réconfort, sécurité...). Les parents soutiennent cette demande.

➤ Rentrée de Septembre

La rentrée des Moyennes et Grandes Sections aura lieu mardi 1 septembre 2020 entre 8h10 et 8h30. Celle des élèves de Petite Section se fera également mardi 1^{er} septembre, en milieu de matinée. L'horaire exact sera communiqué directement aux familles concernées.

➤ Visite des nouveaux élèves

La visite de l'école pour les futurs élèves de petite section aura lieu le vendredi 28 août à 16h.

➤ Réunion d'information

La réunion d'information aura lieu samedi 5 septembre dans la matinée. L'heure sera communiquée dans le dossier de rentrée. Merci d'y venir sans enfant.

2. Répartition des niveaux dans les classes

L'année prochaine, il y aura une classe de PS/MS et une classe de PS/GS au rez-de-chaussée et une classe de PS/MS et une classe de PS/GS au 1^{er} étage.

Les enfants de PS et de MS de cette année (c'est-à-dire les futurs MS et GS) resteront au même étage l'année prochaine.

3. Point sur la coopérative scolaire

Il n'y a pas eu plus de dépenses que prévu.

La vente des photos de classe ainsi que la vente des objets décorés par les enfants (boîtes et mugs) a permis de faire un bénéfice d'environ 700 euros, ce bénéfice permettra d'acheter des jeux pour la salle de motricité ou pour la cour de récréation. Merci aux familles.

4. Visite médicale de fin de GS

Les visites médicales qui devaient avoir lieu à partir du 16 mars pour les GS ne pourront être rattrapées.

L'infirmière scolaire conseille aux familles d'aller voir leur médecin traitant à l'occasion de la vaccination des 6 ans, pour qu'il fasse l'examen global et remplisse la page correspondante du carnet de santé. Elle conseille également de faire un bilan ophtalmologique.

5. Elections de parents- vote par correspondance

A partir de septembre 2019, les élections de parents d'élève se feront uniquement par correspondance, c'est-à-dire avec remise du matériel de vote aux enseignantes. Cette possibilité est donnée par le décret 2019-838.

POINTS MAIRIE

6. Budget inchangé, mais diminution de 10% suite au changement de fournisseur

La mairie finance chaque année les achats dont a besoin l'école pour fonctionner. Les montants de ces budgets sont inchangés depuis plusieurs années.

Le budget fonctionnement est de 2900 euros (il permet d'acheter le matériel pour les classes) et le budget investissement est de 300 euros (il permet d'acheter du matériel durable, meuble/ vélo ...)

Tous les ans, ce budget doit être dépensé chez un fournisseur (marché attribué par la ville de Strasbourg). Cette année il s'agit de Pichon. Chez le fournisseur de l'an dernier (SM-Bureau) il y avait une remise de 28% sur le matériel. Cette année la remise n'est que de 15%. Cela a pour conséquence une baisse de 370€ du budget réel de l'école.

L'école dispose également d'un crédit transport qui permet de financer une partie du transport lors des sorties de fin d'année. Puisqu'il n'a pas pu y avoir de sortie à cause du confinement, une partie de ce crédit peut être basculée sur le budget fonctionnement (à savoir 480 euros).

Le changement de fournisseur n'a donc pas d'influence cette année. Mais l'année prochaine, ses conséquences sur le fonctionnement de l'école seront importantes si le marché reste le même !

7. Eveil musical (par l'école de musique Saint Thomas) et locaux disponibles

Cette année l'école de musique Saint Thomas donnait un cours d'éveil musical le mardi soir dans une salle de classe (2 groupes de 10 enfants).

Cette expérimentation a montré que l'utilisation d'une salle de classe empêche son rangement et le travail de préparation de classe pour le lendemain.

Aucune autre salle n'est disponible : Le périscolaire, qui fonctionne actuellement avec 4 groupes et 4 salles, ne peut pas désorganiser ce roulement pour libérer la salle de bibliothèque un jour par semaine.

L'année prochaine, l'éveil musical ne pourra donc avoir lieu, faute de locaux disponibles.

8. Besoin d'ombre dans les cours

Depuis quelques années les enseignantes signalent qu'il peut faire extrêmement chaud dans les classes à partir du mois de mai. L'an dernier chaque classe a reçu un ventilateur. Les enseignantes ont constaté qu'un seul ventilateur ne suffit pas pour une classe de 50m².

Comme il fait trop chaud dans les classes, les enseignantes essaient de faire des activités à l'extérieur (terrasse à l'étage, cour arrière avec le bac à sable, cour de récréation , verger), mais il y a trop peu d'ombre : la terrasse est ensoleillée dès 10h00, la cour arrière n'a de l'ombre qu'en fin d'après-midi, les tilleuls dans la cour de récréation offrent très peu d'ombre (à peine suffisant pour 1 classe ½).

Pour ces raisons, l'école demande l'installation de structures fixes de type pergola ou l'étude d'autres possibilités, dans les 3 espaces extérieurs : grande cour, cour arrière et terrasse.

9. Cabanon : toujours plus vétuste et dangereux

Le cabanon est toujours vétuste et de plus en plus dangereux. Les enseignantes avaient fait une demande de remplacement en 2016. Elles renouvellent la demande de remplacement de ce cabanon.

10. Divers

- Relance de la demande d'insonorisation des classes (demande initiale faite en juin 2019).
- Demande de déplacement du photocopieur (de la salle des maîtres à la salle informatique).

Michèle TROMETER

Secrétaire de Séance

Anne CHEVILLARD-PRADIER

Directrice